Chammas & Marcheteau

Communiqué de presse Paris, le 23 avril 2025

Chammas & Marcheteau conseille DAYUSE pour la prise à bail de son nouveau siège social

Chammas & Marcheteau a accompagné la société DAYUSE, leader mondial de la réservation de chambres d'hôtel en journée, comptant environ 9000 hôtels répartis dans 29 pays, dans le cadre de la prise à bail de son nouveau siège social situé à Paris.

Eric Métais, associé de Chammas & Marcheteau, conseillait DAYUSE.

A propos de Chammas & Marcheteau

Chammas & Marcheteau, société d'avocats indépendante, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de plus de 60 spécialistes du droit des affaires, dont 16 associés, il propose à ses clients des expertises en Private Equity, Fusions-Acquisitions, Fonds et Services Financiers, Corporate, Fiscalité, Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information, Restructuration et Retournement, Droit Social, Immobilier ainsi qu'en Contentieux des Affaires.